



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 05 novembre 2020

Membres présents : M.DAVID, Mme BOSCHER, M.JONVEL, M.COSTARD, Mme NAOUR, M.PRIGENT, Mme GUÉRIN, M.BOURRY, Mme DENIEL, M. LE FLOCH, Mme LECOURT, M.ROUILLÉ, Mme VALLET, M.SELLIER, M. L'HERMENIER, Mme BROUTE, M. GOUAULT, Mme GOUALT-CARIOT, Mme GUYADER, Mme CARLIER, Mme MENARD, Mme DEMIRASAL, Melle LECOURT, M. JEGOU, M. LAMOULLER, Mme LAVENU DE LAVERAN, Mme CLERET, Mme MERIAN, Mme TRAVERT-LE ROUX, M. RAULT.

Membres absents excusés : M. LINTANF.

Ordre du jour :

1. Domaine administratif

- 1.1. Approbation de l'ordre du jour.
- 1.2. Désignation du secrétaire de séance.
- 1.3. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 29 juin 2020.

2. Vie scolaire et pédagogique

- 2.1. Installations des commissions et conseils (info)
- 2.2. Bilan de rentrée (info)
- 2.3. Bilan des actions « aides éducatives contractualisées » (info)
- 2.4. Programme d'information et d'orientation (info)

3. Domaine financier

- 3.1. Vote tarifs budget 2021 et tarifs objets confectionnés SEGPA (vote)
- 3.2. Ventilation de la dotation des crédits globalisés (vote)
- 3.3. Bilan et ventilation de la dotation des fonds sociaux (vote)
- 3.4. Contrat cuisine avec la société ACPS (vote)
- 3.5. Contrat ascenseur avec la société OTIS (vote)
- 3.6. Convention gymnase (vote)
- 3.7. Bilan et situation des voyages (vote)
- 3.8. Prélèvements sur le fonds de roulement (vote)
- 3.9. Décision Budgétaire Modificative (vote)

4. Questions diverses

Ouverture de la séance à 17h50. Le Principal demande le respect d'une minute de silence en hommage à Samuel Paty, professeur sauvagement assassiné le 16 octobre, à la sortie de son collège.

29 membres sont présents.

I. Domaine administratif

1.1. L'Ordre du Jour est adopté.

1.2. Mmes GOUAULT-CARIOT, BROUTE et M.SELLIER sont secrétaires de séance.

1.3. Le PV du CA précédent est adopté.

II. Vie scolaire et pédagogique

2.1. Installation des commissions

Commission permanente 12 membres (composition réglementée)				
Principal	4	1	M. DAVID	
Principale adjointe		1	Mme BOSCHER	
Gestionnaire		1	M. COSTARD	
Conseillère départementale		1	Mme CLERET	
Personnels enseignants et d'éducation (élus)	4	3	Mme GUYADER (titulaire) Mr TUAL (titulaire) Mme VALLET (titulaire)	M. LHERMENIER (suppléant) Mme HOUZE (suppléante) Mr GUYOT(suppléant)
Personnels ATOSS (élus)		1	Mme CARLIER (titulaire)	Mme MENARD (suppléant)
Parents d'élèves (élus)	4	3	Mme LECOURT (titulaire) Mr BOURRY (titulaire) Mr ROUILLE (titulaire)	Mr GUEMAS(suppléant) Mme GUERIN (suppléante) M. PRIGENT (suppléant)
Elèves (élus)		1	Léonie LUCIENNE (titulaire)	Lucas JEGOU(suppléant)

Conseil de discipline 14 membres (composition réglementée)				
Principal	4	1	M. DAVID	
Principale adjointe		1	Mme BOSCHER	
Gestionnaire		1	M. COSTARD	
CPE		1	Mme NAOUR	
Personnels enseignants et d'éducation (élus)	5	4	Mme GOUAULT-CARIOT (titulaire) Mme BROUTE (titulaire) M, TUAL (titulaire) M, GOUAULT (titulaire)	M. GROSSET(suppléant) M. CHARLES (suppléant) Mme COUSIN (suppléant) M. SELLIER (suppléant)
Personnels ATOSS (élus)		1	Mme DEMIRASAL (titulaire)	Mme CARLIER (suppléante)
Parents d'élèves (élus)	5	3	M. BALAN (titulaire) M. LE FLOCH (titulaire) Mme DENIEL (titulaire)	Mme LECOURT(suppléant) Mme LE HERISSEY(suppléant) M. LEJART (suppléant)
Elèves (élus)		2	Lucas JEGOU (titulaire) Maxence LE MOULLER (titulaire)	Marie Liana ETIENNE (suppléant) Solenn LECOURT (suppléant)

M. DAVID présente pour information la composition et les axes prioritaires du CESC et de la **Commission Educative**.

Arrivée de Mme MERRIAN 18h20

2.2. Bilan de la rentrée

M. DAVID fait le point sur les **effectifs d'élèves (813 élèves dont 116 élèves en SEGPA)** et souligne qu'ils sont conformes aux attendus. Le nombre moyen d'élèves par classe s'élève à moins de 27 élèves (26,8) sur l'ensemble des 26 classes du collège. Il signale qu'au vu des chiffres, la 7e classe du niveau 3e pourrait être mise en cause l'année prochaine avec le départ d'un certain nombre d'élèves en 3^{ème} Prépa Métiers au lycée H. Avril.

Il présente les **résultats au DNB de juin 2020 : 95,8% de réussite** (184 admis, dont 18 en série professionnelle, pour 192 candidats). Ce taux est très satisfaisant car supérieur de 4 points à la moyenne départemental et de 3 points à la moyenne académique. Il faut noter 31% de mentions TB, 27% de mentions B et 18% de mentions AB.

Il poursuit avec les **orientations de fin de 3^e** pour les classes collège en signalant qu'elles ont été conformes aux vœux des élèves : 66% en 2^{nde} Générale et Technologique, 30% en 2^{nde} professionnelle, 2% en CAP et 2% en redoublement. Pour les 3èmes Segpa : 67% en CAP Lycée, 28% en CAP au CFA et 5% en Ulis Lycée. A noter qu'en fin de classe de 4^{ème}, 8 élèves sur 12 candidats ont été admis en 3^{ème} Prépa métiers.

Il présente les nouveaux projets et dispositifs du collège pour l'année en cours : option théâtre en classe de 4^{ème}, résidence d'artiste en classe SEGPA (Clara Luce PEYO), section football en 6e/5e, Nuit de la lecture, Développement durable (labellisation E3D) : il précise qu'un hommage à Samuel PATY est programmé dans l'établissement à raison de 2h par classe, encadrées par une équipe de professeurs avec une réflexion sur les valeurs de la République.

Il évoque le **protocole sanitaire renforcé**, permettant l'accueil de tous les élèves avec la mise en place depuis la rentrée du 02 novembre du principe de fonctionnement : 1 salle affectée à 1classe pour limiter le brassage d'élèves. Mme VALLET en souligne la difficulté d'application dans le cadre de l'EPS, ainsi que la réduction du temps de pratique des élèves, un contexte qui nuit aux apprentissages.

2.3. Aides éducatives contractualisées

Mme DEMIRASAL souligne que beaucoup de projets ont pu avoir lieu avant le confinement mais qu'un excédent de 3700 E devrait être reversé au Conseil Départemental.

2.4. Programme d'information et d'orientation

M. David présente les priorités du programme d'information et d'orientation en insistant sur le niveau 3^{ème}, année d'élaboration du projet de poursuite d'études : les actions programmées visent une connaissance des formations offertes par les lycées (carrefour des formations, portes ouvertes et mini-stages en lycée, carrefour des formations), une découverte du milieu professionnel avec le stage en entreprise, une meilleure connaissance de soi avec les questionnaires d'intérêts). Les 2 psy-EN chargées de l'orientation, Mmes Dupouy et Soquet, sont totalement investies dans la coordination de ces actions avec les professeurs principaux et reçoivent, sur rendez-vous élèves et familles. Un projet de salon des métiers en collège est en préparation, organisé par les 3èmes DPO. Malheureusement, plusieurs actions de ce programme sont en suspens du fait de la situation sanitaire très préoccupante.

M. David signale une nouveauté de la dernière année scolaire, la mise en place des téléservices d'orientation (TSO), d'affectation (TSA) et d'inscription (TSI), utilisés par environ 30 % des familles élèves des classes de 3^{ème} en 2020. Cette procédure d'inscription numérique par les élèves et les familles pour toutes les étapes de poursuite d'études après la classe de 3ème devrait se généraliser en 2021.

III. Domaine financier

3. 1 Vote tarifs du budget 2021 et des tarifs de vente des objets SEGPA

M. COSTARD propose la reconduction du **taux de participation aux charges communes** (15 %) ainsi que le montant pour l'année 2021 des remises d'ordre (adoptés à l'unanimité). Il présente les **tarifs et prestations diverses pour le budget 2021 et les tarifs de vente des objets confectionnés des ateliers de la SEGPA applicables à compter de ce jour** (adoptés à l'unanimité).

3. 2 Ventilation de la dotation des crédits globalisés

La dotation 2021 des crédits globalisés s'élève à 2457,00 €. Elle ne couvre pas l'ensemble des dépenses réalisées cette année. M. COSTARD signale un déficit sur le budget des carnets de correspondance et annonce qu'un prélèvement de 878,70 € sur le fonds de roulement sera proposé pour le solder. Il propose la ventilation suivante : 1433,85 € pour les droits de reprographie et 1023,15 € pour les carnets de correspondance.

Par ailleurs, le reliquat de 150,15 € des manuels 2019 est réaffecté aux carnets de correspondance 2020 (adoptés à l'unanimité).

3. 3 Bilan et ventilation de la dotation des fonds sociaux

M. COSTARD présente le bilan des fonds sociaux pour l'année 2020. Les dépenses s'élèvent à 5630,00 € pour 79 familles aidées. Il reste un reliquat de 2800,70 € au titre de l'année 2019.

M. COSTARD propose d'affecter les 3746 € de la dotation 2020 au fonds social des collégiens (adopté à l'unanimité).

3. 4 Contrat cuisine avec la société ACPS

M. COSTARD présente les services prévus par ce contrat et ses modalités (adopté à l'unanimité).

3. 5 Contrat ascenseur avec la société OTIS

M. COSTARD présente les services prévus par ce contrat et ses modalités, en précisant que ce contrat est passé dans le cadre d'un groupement d'achat, ce qui en réduit sensiblement le coût. (adopté à l'unanimité).

3. 6 Convention Gymnase Jouan

M. COSTARD présente la nouvelle convention relative à la gestion et l'entretien du gymnase Jouan de Lamballe. Elle est tripartite (Collège, département et Lamballe Terre et Mer). Il précise que les modalités de cette convention prévoient la contribution quotidienne de deux personnels du collège pour le nettoyage (adoptée à l'unanimité).

3. 7 Bilan et situation des voyages

Mme DEMIRASAL présente le bilan des voyages de l'année 2020. Les reports ou les annulations de certains séjours engendrent des avoirs et des remboursements partiels. Elle précise que les acomptes versés avant le confinement avaient d'abord été transformés en avoir pour 18 mois, avant d'être remboursés en avril 2020 sauf la part de l'assurance annulation. Toutes les familles sont remboursées des avances versées.

M. COSTARD explique que le risque sanitaire n'est pas prévu par les prestataires d'assurances, de ce fait, cela risque de compliquer l'organisation des futurs séjours.

3. 8 Prélèvements sur fonds de roulement et DBM

A ce jour, le reliquat du fonds de roulement s'élève à 105 306,42 €. M. COSTARD propose un prélèvement pour solder le **déficit du budget des carnets de correspondance (878,70 €)** et un autre pour les **dépenses liées au protocole sanitaire (2000,00 €)**. Ces deux prélèvements sont adoptés à l'unanimité. La **Décision Budgétaire Modificative** consécutive est adoptée à l'unanimité.

IV. Questions diverses

Questions posées par les parents :

4. 1 Circulation et sécurité aux abords de l'établissement

Mme GUERIN explique qu'une rencontre a eu lieu avec la commune et la police en janvier 2020 au sujet de la sécurité aux abords du collège Simone Veil (en particulier à propos du parking pour signaler une circulation difficile et un accès piétons dangereux ainsi qu'au sujet de la passerelle de liaison avec le centre-ville, pour un éclairage insuffisant), rencontre restée sans suite mis à part l'installation de bancs sur le parvis.

M. DAVID signale qu'une négociation de rétrocession de ces espaces est en cours entre la commune et le conseil départemental, ce qui peut entraîner des délais.

Mme CLERET déplore que les représentants du Conseil Départemental au Conseil d'Administration du collège n'aient pas été invités à cette réunion dont ils ont appris la tenue ultérieurement.

Mme GOUAULT-CARIOT signale que la passerelle est un lieu connu pour des intimidations répétées d'élèves de 6e par des élèves plus âgés.

4. 2 Poids des cartables

Mme DENIEL explique que de nombreux élèves, notamment ceux qui vivent des gardes alternées, doivent supporter des poids de cartables importants.

Mme GOUAULT-CARIOT signale que la plupart des disciplines ont fait le choix d'entreposer les manuels dans la classe.

Mme BOSCHER signale un manque de casiers en proportion des effectifs d'élèves et Mme NAOUR une utilisation insuffisante d'un certain nombre de ces casiers.

L'ordre du jour étant épuisé, le Principal lève la séance à 20h00.

Le Président de séance

Jean-François DAVID



Les secrétaires de séance

Muriel GOUAULT-CARIOT

Karine BROUTE

Loïc SELLIER

The image shows three blue ink signatures. The first signature is for Muriel GOUAULT-CARIOT, the second for Karine BROUTE, and the third for Loïc SELLIER.